

April 24, 2018

CUPE EDUCATION WORKERS' BENEFITS TRUST



ONE PLAN
UNITED TO THE CORE

Important info for retirees/pre-retirees

As you may be aware, an agreement has been reached between CUPE, the Ontario government and the Council of Trustees Associations to adopt a province-wide benefits plan for eligible CUPE members in the education sector - including retirees, members who are actively working and those on leave.

Please note that the May 1, 2018 transition date for retirees has been postponed, as a significant issue has arisen with the implementation of the CUPE Education Workers' retiree benefits plan. At this time, we are unable to give a firm date for transition to the new plan. Please contact your Board for continued coverage.

Q: I'm retiring soon. Can I join the CUPE EWBT retiree benefits plan then?

A: Only retirees who retired on or before February 28, 2018 and had retiree benefits coverage through their Board as of that date, are eligible to join the CUPE EWBT retiree benefits plan. However, there are other options for obtaining retiree benefits coverage available in the market. Make sure to thoroughly investigate your options.

Q: Where can I get more information on my retiree benefits plan?

A: As soon as the transition date has been finalized, you will receive a welcome kit with more details on your benefits - including a *Benefits Guide* and instructions on how to enrol in the plan. You will also find useful information and resources at www.cupe-ewbt.ca.

If there are other questions you would like addressed in future updates, please send them to info@cupe-ewbt.ca.

Want to keep up to date on the latest benefits plan news?

Make sure to register for updates at www.cupe-ewbt.ca to stay in the know!

A final word

This bulletin has been prepared exclusively for eligible CUPE workers in the province of Ontario. It is not intended to be comprehensive or to provide advice. If there are any differences between the information provided in this bulletin and any legal documents that govern the delivery of benefits, the legal documents will apply.



Information à l'intention des retraités et préretraités

Comme vous le savez peut-être, une entente a été conclue entre le SCFP, le gouvernement de l'Ontario et le Conseil des associations des conseillers scolaires afin de mettre en place un régime d'avantages sociaux provincial pour les membres admissibles du SCFP dans le secteur de l'éducation - incluant les retraités, les membres activement au travail et ceux qui sont en congé.

Veillez noter que la date de transition du 1er mai 2018 pour les retraités a été reportée parce qu'un problème important a été décelé dans la mise en œuvre du régime d'avantages sociaux des retraités des travailleuses et des travailleurs de l'éducation du SCFP. À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de fournir une date ferme pour la transition vers le nouveau régime. Veuillez communiquer avec votre conseil scolaire pour le maintien de votre couverture.

Q: Je prendrai ma retraite bientôt. Est-ce que je pourrai adhérer au régime d'avantages sociaux des retraités de la FASTE du SCFP à ce moment?

R: Seules les personnes qui ont pris leur retraite le ou avant le 28 février 2018 et qui avaient une protection d'avantages sociaux des retraités par l'entremise de leur conseil scolaire à cette date sont admissibles au régime d'avantages sociaux des retraités de la FASTE du SCFP. Il existe cependant d'autres options pour obtenir une protection d'avantages sociaux des retraités sur le marché. Assurez-vous de bien étudier toutes vos options.

Q: Où puis-je obtenir plus d'information sur mon régime d'avantages sociaux des retraités?

R: Dès que la date de transition a été finalisée, vous recevrez une trousse de bienvenue contenant plus de détails sur vos avantages sociaux - incluant un *Guide du participant* et des instructions sur la façon d'adhérer au régime. Vous trouverez aussi des renseignements utiles et des ressources sur www.cupe-ewbt.ca.

S'il y a d'autres questions auxquelles vous aimeriez obtenir des réponses dans les prochaines mises à jour, veuillez les envoyer par courriel à info@cupe-ewbt.ca.

Vous voulez connaître les dernières nouvelles sur le régime d'avantages sociaux?

Inscrivez-vous sur www.cupe-ewbt.ca pour recevoir les mises à jour et rester informés!

Le mot de la fin

Ce document a été préparé exclusivement pour les travailleuses et travailleurs admissibles du SCFP en Ontario. Il n'est pas destiné à fournir une information complète ou des conseils. En cas de différences entre l'information présentée dans ce document et les documents juridiques qui régissent la prestation des avantages sociaux, les documents juridiques auront préséance.